

Création d'entreprise - Bâtir un projet entrepreneurial durable

CPF

CERTIFICATION

PRÉSENTIEL

SUR-MESURE



Objectif de formation

A la fin de cette action, vous serez en capacité de préparer un projet de création d'entreprise de façon cohérente et professionnelle, le formaliser à l'écrit, le présenter de façon argumentée, trouver le financement nécessaire et démarrer les premières actions pour lancer l'activité.

Programme

Le développement de votre projet permet la mise en situation permanente et est donc la base de l'action de formation. Vous allez acquérir les compétences dont vous avez besoin par la succession d'actions que vous allez réaliser en vue de mettre en œuvre votre projet.

DE L'IDÉE AU BUSINESS MODEL VALIDÉ

L'analyse du contexte, de son environnement

L'élaboration de la stratégie · L'étude de marché

La définition d'un business model challengé, validé, cohérent par-rapport aux objectifs

LES STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES

La stratégie marketing (offre, prix, distribution...), commerciale et de communication

La stratégie de fabrication.

LA VALIDATION FINANCIÈRE DU PROJET

L'évaluation des besoins nécessaires à la mise en œuvre du projet (RH, charges et investissements)

Les choix juridiques, fiscaux et sociaux

Le prévisionnel financier sur 3 ans

LA RECHERCHE DES PARTENAIRES FINANCIERS ADAPTES ET LES INDICATEURS DE PILOTAGE DE L'ENTREPRISE

La formalisation d'un business plan optimisé

Les outils efficaces pour piloter une entreprise au démarrage

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Créateur d'entreprise déterminé qui souhaite créer une entreprise avec méthode

Durée

7 Heures

Tarif(s) net de taxe

850 € par stagiaire Certification incluse

Adresse

Site de Vannes

6 rue Ella Maillart,
PA Laroiseau,

56000 Vannes

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/morbihan>



Les points forts de la formation

- Proposition d'un parcours personnalisé, accompagnement de 2 à 6 mois en fonction des projets
- Maîtrise des compétences clés pour préparer, formaliser et mettre en œuvre un projet de création ou de reprise d'entreprise finançable
- Développement de votre réseau
- Connaissances générales indispensables à la vie de chef d'entreprise
- Formation certifiante

Les conditions d'admission

Prérequis

Bonne connaissance de la langue française écrite et orale. Être déterminé à entreprendre. Avoir une idée de création d'entreprise.

Modalités d'entrée

Les inscriptions sont fermées 11 jours ouvrés avant le démarrage de la formation.

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Élaborer la stratégie générale de la future entreprise et en déduire un business model cohérent, adapté à vos ambitions, intelligible par tous les partenaires du projet et validé sur le terrain. Définir les différentes stratégies opérationnelles à mettre en œuvre pour les trois premières années de l'entreprise de façon à rendre opérationnel le business model choisi. Déterminer les besoins pour chacune des actions et établir ses prévisions financières afin d'atteindre les objectifs visés pour les 3 premières années. Rédiger un business plan de création professionnel. Obtenir les modes de financement les plus pertinents en évaluant les avantages et risques encourus par chacune d'entre-eux et négocier les conditions les plus favorables. Mettre en place les indicateurs de pilotage de l'entreprise les plus pertinents pour assurer le lancement de l'entreprise dans de bonnes conditions.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis au cours de la formation. Cette évaluation s'appuie sur la réalisation du Business Plan, qui sera examiné par un jury de professionnels. Cette certification s'adresse à tous les profils de candidats, dans tous les secteurs d'activité. Elle permet aux individus (salariés ou demandeurs d'emploi) de faire reconnaître des compétences détenues à des fins de valorisation d'un parcours, de mobilité ou de candidature à un emploi. Délivré par CCI France, mis en œuvre par les centres agréés de formation continue des CCI, le Certificat de Compétences est une reconnaissance formelle, inventoriée par la CNCP et éligible au CPF. 11 points de validation examinés -> La note maximale est de 220 points L'obtention de la certification se fait selon les règles suivantes : - Entre 80% (175 points) et 100% (220 points) ET aucune note éliminatoire obtention de la certification de compétences - Entre 60% (130 points) et 79% (170 points) ET aucune note éliminatoire le jury sera souverain pour décider - Moins de 60% OU une ou plusieurs notes éliminatoires - élimination du candidat

Modalités pédagogiques

Entretiens individuels d'accompagnement avec un conseiller Création référent (présentiel ou à distance). Entretiens d'expertise avec les différents intervenants utiles aux projets (avocat, notaire,...) ou des experts métier (commerce, innovation...) qui peuvent interagir à tout moment avec vous. Accès à des ressources pédagogiques en ligne (guides, vidéos).

Les sessions



Vannes

- 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025

En savoir plus Certification professionnelle - diplôme

Date et mise à jour des informations : 05/03/2025

Intitulé : Création entreprise - Bâtir un projet
entrepreneurial durable - CCI FRANCE

**Cette formation est éligible CPF car elle est
adossée au code répertoire spécifique :**
RS5579 - décision du 10-11-2021

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts



JOUANNO Fabienne

formation.entrepreneuriat@morbihan.cci.fr

CCI Formation Morbihan - Site de Vannes - N° SIRET 185 600053 00234 - N° d'activité 5356P001456
6 rue Ella Maillart, PA Laroiseau, - 56000 Vannes
Tél. : 02 97 64 04 54 - formation.continue@morbihan.cci.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/morbihan>



**CCI FORMATION
BRETAGNE**